INSTRUCTIONS CONCERNANT LA FEUILLE DE CONTRÔLE

Article 53

1) Tout détenteur d'une carte de pêche de loisir doit signer son carnet de contrôle.
2) Il est tenu d'y inscrire à l'encre indélébile, la date, le nombre et le poids de ses captures pour chaque espèce et devra être porteur de cette feuille lors de toute action de pêche.
   - La date dès le début de la partie de pêche.
   - Les poissons conservés au fur et à mesure de leur capture, avant tout déplacement, pour les espèces : truite, omble, corégone et brochet.
   - Avant la partie de pêche suivante, le poids total journalier par espèce : truite, omble, corégone, brochet et perche conservés.
3) Le carnet de contrôle doit être restitué au Service de la pêche compétent :
   a) Par les détenteurs de l'autorisation, lors de la reprise de l'autorisation, mais au plus tard le 30 avril de l'année suivante.
   b) Chaque état peut fixer des prescriptions complémentaires en ce qui concerne la pêche de loisir.

Article 37 - Autres lignes

1) Il est permis d'utiliser 3 lignes au maximum au choix parmi les suivantes : ligne flottante, ligne au lancer, ligne dormante, ligne plongeante ou gambe.
2) Il est permis d'utiliser au total 18 hameçons maximum.
3) L'usage de la gambe est interdit du 1er mai au 25 mai.
   La gambe est une ligne plongeante plombée sans flotteur, animée d'un mouvement vertical.

Tout détenteur d'une carte de pêche d'une autre AAPPMA :

- Peut pêcher au lac Léman avec une ligne montée sur canne, munie de 2 hameçons au plus ou 3 mouches artificielles, côté français uniquement.
- Tout détenteur d'une carte découverte (femme et enfant de moins de 12 ans), peut pêcher au lac Léman avec une ligne montée sur canne, munie de 2 hameçons au plus ou 3 mouches artificielles.

Association Agréée de Pêche et de Protection
du Milieu Aquatique du Lac Léman

13, quai de Rives - 74200 THONON-LES-BAINS
Retrouvez toute la réglementation sur : peche-leman-apallf.com
Tél . 04 50 26 29 85 - E-mail : apallf74@gmail.com
Ouverture secrétariat : du lundi au vendredi : 9 h - 12 h

FILLION IMPRIMERIE

APALLF

CARNET DE CONTRÔLE DE PÊCHE À LA LIGNE AU LÉMAN

GARDERIE : 06 82 05 87 39
OFB : 06 47 83 61 77
A remplir dès la sortie de pêche

ANNÉE :

Numéro carte de pêche :

Signature du titulaire :

CONTRÔLES

DATE	OBSERVATIONS DU GARDE SIGNATURE DU GARDE	VISA

ASSOCIATION DES PÊCHEURS AMATEURS DU LAC LÉMAN FRANÇAIS
PISCICULTURE : 13, quai de Rives - 74200 THONON-LES-BAINS
Tél . 04 50 26 29 85 - E-mail : apallf74@gmail.com - Site : www.peche-leman-apallf.com

DATE	Perches											Brochets					
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	Kg	1	2	3	4	5	Kg
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
/																	
TOT																	

DATE	Corégones											Ombles									Truites									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Kg	1	2	3	4	5	6	7	8	Kg	1	2	3	4	5	6	7	8	Kg
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
/																													
TOT																													

DATE	Lottes Nombre	kg	Ecrevisses Nombre	kg	Vengerons Nombre	kg
TOT.						

DATE	Silures Nombre	kg	..... Nombre	kg	..... Nombre	kg
TOT.						

DATE	Perches											Brochets					
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	Kg	1	2	3	4	5	Kg
/																	
/																	
/																